

FD12

2€

CORPUS DES TEXTES FONDAMENTAUX





© **Les Scouts ASBL**

Éditeur responsable : Benjamin Visée
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - Belgique
02.508.12.00 - lesscouts@lesscouts.be
7^e édition : septembre 2025
Dépôt légal : D/2014/1239/2
www.lesscouts.be

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
LE SCOUTISME	6
La définition de l'OMMS	6
L'identité des Scouts	6
La Mission	9
Les trois devoirs	9
NOTRE BUT	10
La définition de l'OMMS	10
L'ambition éducative des Scouts	11
Les pointes éducatives	12
NOS VALEURS	13
La <i>Promesse</i> et la <i>Loi</i> selon l'OMMS	13
La <i>Promesse</i> et la <i>Loi</i> chez Les Scouts	13
NOTRE MÉTHODE	14
La définition de l'OMMS	14
La méthode chez Les Scouts	15
GOVERNANCE	16
INTRODUCTION	16
L'OMMS	17
La constitution	17
Les résolutions	17
Les politiques	17
LA FÉDÉRATION LES SCOUTS BADEN-POWELL DE BELGIQUE	18
Le règlement fédéral	18
Les statuts	18
Les positions	19
Les politiques	19
PRIORITÉS	20
INTRODUCTION	20
LES PRIORITÉS À LONG TERME	21
La stratégie pour le scoutisme de l'OMMS	21
Destination 2033 chez Les Scouts	21
Destination d'unité	23
LES PRIORITÉS À MOYEN TERME	23
Le plan triennal de l'OMMS	23
Le contrat d'animation fédérale	23
Le contrat d'animation d'unité	23

01

INTRODUCTION

La vocation du corpus des textes fondamentaux est simple : regrouper dans un même document tous les textes de référence qui permettent de mieux comprendre la nature de notre Mouvement.

Au fil du temps et depuis Baden-Powell lui-même, un ensemble de textes s'est en effet constitué pour définir ou préciser la méthode scout, mais aussi organiser la gouvernance et l'évolution du Mouvement.

Comme membre de l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS), la fédération Les Scouts participe à l'élaboration des définitions, règles et priorités établies au niveau mondial, qu'elle décline ensuite selon ses propres réalités.

En rassemblant ces différentes sources, en les présentant succinctement, l'objectif est de permettre à chacune de s'y retrouver et de comprendre dans quel cadre son action s'inscrit.

Trois parties composent ce corpus. La première concerne le cœur du scoutisme, ses principes caractéristiques ; la deuxième est relative à la gouvernance, à la façon dont le Mouvement se structure ; la troisième, enfin, a trait aux enjeux d'avenir et aux documents stratégiques qui les synthétisent.

Presque systématiquement, les versions de l'OMMS et des Scouts sont mises en parallèle. À la fois pour garder à l'esprit notre intégration dans un Mouvement plus large et mettre en évidence les spécificités de notre fédération et de nos unités.





02

PRINCIPES GÉNÉRAUX

LE SCOUTISME

Le scoutisme est né en Angleterre, au tout début du XX^e siècle. Robert Baden-Powell fait une constatation : les systèmes traditionnels d'éducation sont insuffisants. Pour que les jeunes deviennent de véritables citoyen·nes, il propose de développer leur caractère personnel et leur esprit d'initiative. Aujourd'hui, ce sont plus de 57 millions de jeunes qui vivent le scoutisme à travers le monde.

La définition de l'OMMS

Le Mouvement scout se définit aujourd'hui comme :

« Un mouvement éducatif pour les jeunes, fondé sur le volontariat ; c'est un mouvement à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction de genre, d'origine, de race ni de croyance, conformément aux but, principes et méthode tels qu'ils ont été conçus par Baden-Powell. »

Article 1 de la constitution de l'OMMS

L'identité des Scouts

L'identité de la fédération Les Scouts est détaillée dans un texte officiel du même nom, Notre identité. Ce document introduit d'abord la définition du scoutisme de l'OMMS, puis précise les spécificités de la fédération Les Scouts. On y retrouve les **quatre éléments** clés suivants :

- **L'engagement des animateurs et animatrices** à faire vivre un scoutisme de qualité, notamment via leur Parole d'animateur scout et la signature du *Code qualité des adultes*. Aussi, nous sommes un Mouvement pour les jeunes et par les jeunes. Par exemple, dans d'autres pays, il faut être parent pour être animateur ou animatrice.
- Nous sommes **une fédération ouverte à tous et toutes**, sans distinction. Le scoutisme y est un droit, est accessible à tous et adapté aux besoins spécifiques de ses membres. L'éducation y est égalitaire et chacune adhère librement aux valeurs du Mouvement. Par ailleurs, la fédération prône **une spiritualité active et ouverte à tous**.
- La fédération a à cœur d'avoir **une gouvernance durable et équilibrée**. Fédération d'unités, nous accordons une attention particulière à la place des animateurs et animatrices dans les décisions du Mouvement (via le système des délégué·es), au développement durable, et à l'ancrage du Mouvement dans la société actuelle.

Et pour l'unité ?

Chaque unité a ses particularités qui définissent son identité propre : les couleurs de son foulard, les jours de réunion, ses habitudes et coutumes... Le conseil d'unité est compétent pour définir ou modifier cette identité.

NOTRE IDENTITÉ

Mouvement éducatif pour les jeunes, fondé sur le volontariat, le scoutisme est non politique et ouvert à tous sans aucune distinction, conformément au but et à la méthode conçus par Baden-Powell.

Engagement des animateurs

Véritables acteurs de l'éducation de chaque jeune qui leur est confié, les animateurs s'engagent à faire vivre le scoutisme via la *Parole d'animateur scout* et à mettre en œuvre une relation basée sur la bientraitance conformément au *Code qualité des adultes*.

Mouvement *pour* les jeunes, les actions s'inscrivent dans un parcours proposé aux enfants et adolescents de 6 à 18 ans.

Mouvement *par* les jeunes, les scouts sont accompagnés dans leur développement personnel par les animateurs qui œuvrent en équipe (staffs). Dans ce cadre, l'animateur et le scout sont des partenaires crédibles et privilégiés l'un pour l'autre. Le processus de découverte met l'enfant au cœur de ses apprentissages. L'amusement reste un moyen privilégié pour y parvenir.

Grâce à la rencontre d'autres animateurs, des cadres d'unité et fédéraux et des parents, la remise en question régulière de l'animation proposée par les animateurs est assurée.



Accueil de tous

Le scoutisme est ouvert à tous. Agissant là où est implantée leur unité, les animateurs font connaître et proposent à tous le projet du scoutisme.

Notre scoutisme est un droit pour chaque enfant et adolescent. Il doit être accessible et les unités se donnent les moyens d'accueillir chacun. Le jeune peut ainsi bénéficier d'une animation de qualité, adaptée à ses besoins spécifiques, tout au long de son parcours.

La fédération prône l'éducation égalitaire. Qu'elles soient mixtes ou non, les sections sont ouvertes à tous, dans le respect de la différence de chacun, source d'enrichissement pour tous.

Chaque jeune découvre les valeurs du Mouvement et peut y adhérer librement. Il est une personne unique, grandissant grâce à ses propres choix de par la taille raisonnable de sa section, où les droits à la parole et à l'écoute sont reconnus par et pour tous, le jeune est en confiance. Il se sent pleinement appartenir au groupe dans lequel il grandit et est reconnu comme membre de celui-ci.



Une spiritualité active ouverte à la différence

Chez Les Scouts, comme ailleurs, le développement spirituel est indispensable pour veiller à l'équilibre et à l'épanouissement du jeune. Complémentaire au développement personnel et social, le développement spirituel permet de donner du sens à sa relation à soi, aux autres et au monde et de s'interroger sur son existence et sa place dans l'univers.

Nos groupes permettent, au rythme de chacun, l'expression et la rencontre de différentes convictions. Ils contribuent ainsi au dialogue et à la compréhension mutuelle, qui aideront les scouts à jouer un rôle dans la construction de la paix.

Les animateurs offrent dès lors l'espace nécessaire pour que le jeune puisse approfondir ses découvertes, vivre sa spiritualité et construire son identité au contact de la diversité. En suscitant la réflexion et l'échange, ils permettent à chacun d'aller au-delà des pensées et des expériences personnelles, tout en respectant son propre cheminement personnel. Pour cette mission comme pour d'autres, ils sont outillés par la fédération et accompagnés par le conseil d'unité, qui s'assure de l'épanouissement de chacun dans tous les domaines de développement.



Une gouvernance durable et équilibrée

Avec une utilisation équilibrée des ressources, le développement durable est au cœur des préoccupations, tant pour les ressources humaines et financières que matérielles. Aussi, les investissements financiers profitent à chacune des unités.

En adéquation avec son temps, la fédération Les Scouts tient compte du passé en se tournant résolument vers l'avenir et en faisant grandir les adultes de demain. Les membres s'interrogent sur les questions d'actualité, et la fédération prend part aux débats de société qui touchent la jeunesse. Ensemble, nous éduquons aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

Veillant à l'équilibre entre les groupes, la fédération s'organise comme une fédération d'unités où chacune d'entre elles a une place égale. Via son délégué, chaque unité a une voix, indépendamment du nombre de membres de l'unité, lors des assemblées fédérales.

Parce que nous sommes un mouvement de jeunesse, les animateurs ont une place prépondérante dans toutes les décisions qui touchent la collectivité, tant au niveau local (via le conseil d'unité) que fédéral (via l'assemblée fédérale). La durée limitée des mandats au sein de la structure d'encadrement assure l'arrivée permanente d'idées nouvelles au sein des groupes.

La Mission

Le Mouvement scout s'est également doté d'un texte qui définit sa mission. Celle-ci fut adoptée lors de la Conférence mondiale du scoutisme réunie en 1999 à Durban. Elle a pour but de réaffirmer le rôle du scoutisme dans le monde d'aujourd'hui.

« Le Scoutisme a pour mission – en partant de valeurs énoncées dans la Promesse et la Loi scoutes – de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société. »



Les trois devoirs

La constitution de l'OMMS indique que :

« Le Mouvement scout est fondé sur les principes suivants :

Au sein de la **fédération Les Scouts**, pour tenir compte de nos réalités, les trois devoirs sont explicités comme suit :

<ul style="list-style-type: none">• Devoir envers Dieu <i>L'adhésion à des principes spirituels, la fidélité à la religion qui les exprime et l'acceptation des devoirs qui en découlent.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Devoir spirituel (= envers ce qui nous dépasse) C'est la relation d'un individu aux dimensions spirituelles de la vie, la conviction qu'il existe des choses plus grandes que lui, qui dépassent l'ordre humain et son entendement. Ce devoir recommande :<ul style="list-style-type: none">- d'acquérir une connaissance et une compréhension de l'héritage spirituel de sa communauté ou de celle des autres ;- d'aller à la découverte de ce qui donne sens à la vie ;- d'en tirer des convictions pour agir au quotidien ;- de respecter les choix spirituels des autres.
<ul style="list-style-type: none">• Devoir envers autrui<ul style="list-style-type: none">- La loyauté envers son pays dans la perspective de la promotion de la paix, de la compréhension et de la coopération sur le plan local, national et international- La participation au développement de la société dans le respect de la dignité de l'humanité et de l'intégrité de la nature.	<ul style="list-style-type: none">• Devoir social (= envers les autres) C'est la relation d'un individu à la société et sa responsabilité envers celle-ci. Ceci englobe non seulement sa famille, ses pairs, sa communauté locale et son pays, mais aussi le reste du monde et se traduit par le respect des autres, de la nature et de toutes les créatures qui la peuplent.
<ul style="list-style-type: none">• Devoir envers soi-même <i>La responsabilité de son propre développement.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Devoir personnel (= envers soi-même) C'est la relation qu'un individu a avec lui-même et la responsabilité qu'il a de développer le plus possible, et dans la mesure de ses capacités, toutes les qualités qu'il porte en lui.

Les trois devoirs sont un principe qui touche directement le ou la scout-e quand il ou elle rejoint le Mouvement. C'est son engagement. Durant son parcours, il ou elle aura l'occasion de le formaliser en faisant sa *Promesse*.

NOTRE BUT

Le scoutisme s'organise autour d'un projet pour chaque jeune à qui, par le biais des animateurs et animatrices, des occasions d'apprentissage sont proposées. Celles-ci permettent aux jeunes de se construire, en développant des connaissances (savoirs), des compétences (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être).

La définition de l'OMMS

Toutes les associations scoutes du monde s'associent à un but commun, défini dans la constitution de l'OMMS :

« Le Mouvement scout a pour but de contribuer au développement des jeunes en les aidant à réaliser pleinement leurs possibilités physiques, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles, en tant que personnes, que citoyens responsables et que membres des communautés locales, nationales et internationales. »

Article 2 de la constitution de l'OMMS



L'ambition éducative des Scouts

Notre fédération a traduit ce but en des qualités que le ou la scout-e pourra développer durant son parcours chez Les Scouts. Notre scoutisme essaie de participer à la création d'un certain type de personne, c'est son ambition éducative.



Les animateurs et animatrices contribuent au développement de chaque jeune, pour qu'il devienne, progressivement, une personne...

Autonome et libre

Une personne autonome et libre crée de manière active son équilibre personnel en assumant son caractère, ses goûts, ses faiblesses. Elle fait ses propres choix de relation, d'action et de manière de vivre. Elle enrichit ainsi sa personnalité du fruit de ses rencontres avec les autres.



Intérieure

Une personne intérieure a une spiritualité, adhère à des valeurs qui dépassent le matériel ou le visible. Elle se forge des critères de choix de vie et s'engage en fonction de ceux-ci.



Sociable

Une personne sociable développe avec les autres des rapports authentiques et enrichissants. Elle vit harmonieusement tant en société que dans les groupes dont elle fait partie.



Consciente et critique

Une personne consciente et critique connaît ses limites et ses capacités. Elle analyse la réalité, pose des choix, prend des initiatives et des responsabilités.



Confiante

Une personne confiante est en mesure de développer ses propres qualités et de poser ses choix personnels. Elle rencontre l'autre sans a priori et lui permet ainsi de grandir et d'être lui-même. Fort de cette confiance en elle et en l'autre, elle se laisse interpeller par le monde.



Partenaire et solidaire

Une personne partenaire veut vivre avec l'autre, différent et égal à la fois. Elle construit avec lui des projets de vie et d'action. Ceci la conduit à la solidarité : elle s'engage pour garantir à l'autre les moyens de vivre de manière autonome et libre.



Équilibrée

Une personne équilibrée construit harmonieusement sa vie. Elle établit une cohérence entre ce qu'elle pense, ce qu'elle dit et ce qu'elle fait. Elle est ouverte au changement, accepte le risque de cette ouverture et fait le pari de solutions neuves.



Les pointes éducatives

Pour atteindre son ambition éducative, la fédération Les Scouts s'organise en groupes de pairs pour aider le ou la scout-e à grandir. Un parcours en quatre étapes est proposé : Baladins, Louveteaux, Éclaireurs et Pionniers. Le groupe a un rôle essentiel à jouer dans le développement du jeune. Au fur et à mesure que le ou la scout-e grandit et se développe, ses besoins évoluent. Il est donc important d'adapter l'animation à la tranche d'âge de l'enfant. Pour chaque branche, la pointe éducative donne un cap à suivre.



Chez les Baladins

(6-8 ans)



Je prends confiance

Chez les Louveteaux

(8-12 ans)



Je vis pleinement avec les autres

Chez les Éclaireurs

(12-16 ans)



Je construis avec les autres

Chez les Pionniers

(16-18 ans)



Je m'engage



Et pour l'unité ?

Ensemble, nous avons 12 ans pour atteindre cette ambition. Chaque étape repose sur l'autre ; il est donc précieux pour l'ensemble du conseil d'unité de prendre conscience de ce qui est vécu dans les différentes branches.

NOS VALEURS

Nos valeurs sont universelles et reconnaissent l'égalité ainsi que l'unicité de tous les êtres humains. Avec les trois devoirs, elles forment un socle solide sur lequel se construit notre méthode.

La Promesse et la Loi selon l'OMMS

Établies dès la création du scoutisme par Baden-Powell, la *Loi* et la *Promesse* restent des références partagées à travers le monde et sont aujourd'hui reprises dans la constitution de l'OMMS.

LA PROMESSE SCOUTE

Sur mon honneur, je promets de faire tout mon possible pour :

- servir Dieu et le roi (ou Dieu et mon pays) ;
- aider mon prochain à tout moment ;
- obéir à la *Loi* scout.

LA LOI SCOUTE

1. Le scout n'a qu'une parole.
2. Le scout est loyal.
3. Le scout se rend utile et aide son prochain.
4. Le scout est un ami pour tous et un frère pour tous les autres scouts.
5. Le scout est courtois.
6. Le scout est bon pour les animaux.
7. Le scout obéit sans discussion à ses parents, à son chef de patrouille et à son chef.
8. Le scout sourit et siffle en toute difficulté.
9. Le scout est économe.
10. Le scout est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes.



La Promesse et la Loi chez Les Scouts

La formulation de la *Loi* scout peut varier d'une association scout nationale à une autre pour s'adapter à la culture locale. Elle reste néanmoins garantie par l'OMMS et fondée sur la *Loi* exprimée par Baden-Powell. Chaque scout-e est invité-e à faire sa *Promesse* par laquelle il ou elle proclame adhérer aux valeurs et principes du Mouvement, et s'engager selon les trois devoirs, comme le font tous les scout-es à travers le monde.

LA PROMESSE

« Je souhaite, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scout mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix. Je m'engage, à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel, à vivre, chaque jour, au mieux, les valeurs de la Loi scout. »

LA LOI

1. Le scout fait et mérite confiance.
2. Le scout s'engage là où il vit.
3. Le scout rend service et agit pour un monde plus juste.
4. Le scout est solidaire et est un frère pour tous.
5. Le scout accueille et respecte les autres.
6. Le scout découvre et respecte la nature.
7. Le scout fait tout de son mieux.
8. Le scout sourit et chante même dans les difficultés.
9. Le scout partage et ne gaspille rien.
10. Le scout respecte son corps et développe son esprit.

Dans notre fédération, la formulation de la *Loi* a été actualisée à plusieurs reprises. La dernière version, la cinquième, a été votée par l'assemblée fédérale en 2012.

LA PAROLE D'ANIMATEUR SCOUT

De leur côté, les animateurs et animatrices scout-es s'engagent à transmettre ces valeurs en prononçant la *Parole d'animateur scout*, une proposition symbolique basée sur le texte de la *Promesse* et qui reprend les engagements suivants :

- affirmer son appartenance à un Mouvement mondial ;
- vivre et faire vivre les valeurs de la *Loi* scout ;
- donner du temps pour l'animation ;
- développer son talent en se formant ;
- se tenir au courant de ce que la fédération propose ;
- contribuer à l'épanouissement de chacun-e de ses scout-es.

NOTRE MÉTHODE

Le scoutisme propose aux jeunes d'entrer, tout au long de leurs années de formation, dans un processus d'éducation non formelle. Il utilise une méthode originale selon laquelle chacun est le principal artisan de son propre développement.

La définition de l'OMMS

« La méthode scout est un système d'autoéducation progressive fondé sur l'interaction de tous les éléments suivants :

- la Promesse et la Loi scout ;
- l'apprentissage par l'action ;
- la progression personnelle ;
- le système des équipes ;
- le soutien des adultes ;
- le cadre symbolique ;
- la nature ;
- l'engagement dans la communauté.

La méthode scout se pratique en créant une expérience éducative significative pour les jeunes. Elle doit être appliquée d'une manière qui est cohérente avec le but et les principes du Mouvement scout ».

Article 2 de la constitution de l'OMMS



La méthode chez Les Scouts

Chez Les Scouts, la méthode que nous utilisons pour atteindre les objectifs du scoutisme s'articule autour des mêmes éléments, adaptés à notre cadre :

La relation éducative

Chaque animateur ou animatrice, au travers de son engagement bénévole, développe avec l'enfant une relation basée sur l'écoute, le partage, la confiance et le respect permettant à tous de grandir.

L'action

C'est par les jeux, les ateliers, les actions de service et autres activités proposées que le jeune apprend et grandit. Ces activités sont, le plus souvent, construites avec lui.

Le petit groupe

La vie en petit groupe offre au ou à la scout-e un lieu idéal de découverte de soi et des autres. Chacun-e peut y apprendre, en toute confiance, à devenir responsable et solidaire



La découverte

Au fil des activités, chaque scout-e fait des découvertes personnelles. Il ou elle prend conscience de ses apprentissages et devient encore plus curieux ou curieuse d'en vivre d'autres.

L'adhésion aux valeurs

Tout au long de son parcours, le ou la scout-e découvre les valeurs de la *Loi scout*e. Il ou elle les intègre à son comportement et s'engage à les vivre.

La symbolique

Un ensemble de paroles, de gestes et de rites porteurs de sens constituent la symbolique scout, qui renforce le sentiment d'appartenance à un Mouvement mondial. Certains éléments de cette symbolique sont hérités de l'histoire du scoutisme, d'autres sont liés à un cadre imaginaire ou encore construits par le groupe.

La nature

Grâce à la vie en plein air, le ou la scout-e expérimente ses propres dimensions et limites. Le milieu naturel lui offre défis, partages de moments exaltants ou difficiles, émerveillements et découvertes spirituelles. Le ou la scout-e apprend aussi à respecter l'environnement.

L'engagement dans la communauté

Chaque scout-e est amené-e à s'engager dans une diversité de communautés. Cet engagement se vit notamment sous la forme d'actions de service qui contribuent à améliorer la communauté et qui permettent au jeune de grandir et d'apprendre. Conscient des compétences qu'il acquiert grâce au scoutisme, le jeune identifie les contributions qu'il peut apporter là où il s'engage, maintenant et pour le reste de sa vie.

Et pour l'unité ?

Ce que nous proposons est adapté au monde actuel et à notre public, mais **le scoutisme pour sa section, c'est aux animateurs et animatrices de le construire avec ces huit éléments**. C'est à eux de s'appropriier les différents éléments pour choisir, avec leur staff, les bonnes proportions et les traduire dans l'animation du groupe. Le Plan d'Animation de Section Scout (le PASS), notamment, les aide à construire un programme d'activités qui réunit l'ensemble des fondamentaux du scoutisme.

03

GOVERNANCE

INTRODUCTION

À l'image de toute organisation structurée, l'OMMS et Les Scouts s'appuient sur des règles écrites pour fonctionner efficacement et de manière transparente. Ces règles sont définies dans des textes fondamentaux qui décrivent les organes et les modalités de prise de décision, encadrent les relations avec les membres et garantissent le respect des principes et des contraintes qui leur sont propres. On parle alors de gouvernance, un cadre essentiel pour assurer la légitimité, la cohérence et la pérennité de l'action collective.



Logo du mouvement mondial



L'OMMS

Présente dans plus de 175 pays, l'Organisation mondiale du Mouvement scout est une organisation indépendante, non politique et non gouvernementale. Elle a pour but de promouvoir le Mouvement scout partout dans le monde :

- en favorisant l'unité et la compréhension de son but et de ses principes ;
- en facilitant son expansion et son développement ;
- en préservant le caractère qui lui est propre.

La constitution

La constitution de l'OMMS régit son fonctionnement dans un esprit de coopération, d'amitié et de fraternité mondiales. Elle vise à assurer l'unité du Mouvement à l'échelle mondiale. En particulier, elle fixe les principes du scoutisme et précise les règles d'adhésion, de prise de décision et de représentation des organisations scoutistes nationales. Elle garantit une gouvernance démocratique et transparente, en définissant notamment les responsabilités des trois organes de l'OMMS :

- **La Conférence mondiale du scoutisme** est l'organe décisionnel suprême, l'assemblée générale de l'OMMS. La conférence se réunit tous les trois ans et est l'occasion pour les organisations membres de façonner les normes, les politiques et les objectifs du Mouvement scout dans le monde. Elle élit également les membres votants du comité mondial du scoutisme, admet les nouvelles organisations membres dans le Mouvement et choisit les pays d'accueil des événements scouts mondiaux.
- **Le Comité mondial du scoutisme** est l'organe exécutif, le "conseil" de l'OMMS. Il est responsable de la mise en œuvre des résolutions de la conférence mondiale du scoutisme et d'agir au nom de la conférence entre les réunions de celle-ci, tous les trois ans. Le comité approuve le budget annuel de l'OMMS et supervise la gouvernance des opérations du Bureau mondial du scoutisme.
- **Le Bureau mondial du scoutisme** est le secrétariat de l'OMMS. Il est dirigé par le secrétaire général, le président-directeur général de l'OMMS, qui est nommé par le comité mondial du scoutisme pour mettre en avant et défendre les intérêts du Mouvement. Organe administratif et opérationnel, il met en œuvre concrètement les décisions prises par le comité et la conférence et les assiste dans leurs fonctions.

Les résolutions

Les résolutions de l'OMMS sont des décisions prises lors de la conférence mondiale du scoutisme. Elles peuvent concerner des sujets divers, de l'adhésion de nouvelles associations aux politiques, en passant par les questions financières, les documents stratégiques, les événements de l'OMMS...

Les politiques

Les politiques mondiales sont des lignes directrices qui visent à assurer le développement harmonisé du Mouvement à travers le monde. En fixant des normes et des standards, elles veillent à ce que toutes les organisations membres suivent des pratiques conformes aux valeurs du scoutisme et à des principes de bonne gestion. Quelques exemples de politiques clés : la politique À l'abri de la maltraitance, sur la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes ; la politique du Programme des jeunes dans le scoutisme et celle des adultes dans le scoutisme ; les lignes directrices relatives à la diversité et l'inclusion, l'action humanitaire, la collecte de fonds, etc.



LA FÉDÉRATION LES SCOUTS BADEN-POWELL DE BELGIQUE

Notre fédération fait partie des cinq associations scout et guides en Belgique (trois francophones – Les Scouts et Guides Pluralistes, Les Guides, Les Scouts – et deux néerlandophones – FOS Open Scouting, Scouts en Gidsen Vlaanderen). Elles sont regroupées au sein de la coupole Guidisme et Scoutisme en Belgique (GSB) qui représente les scout-es et guides de notre pays au niveau mondial auprès de l'OMMS et de l'AMGE (le pendant guide de l'OMMS).

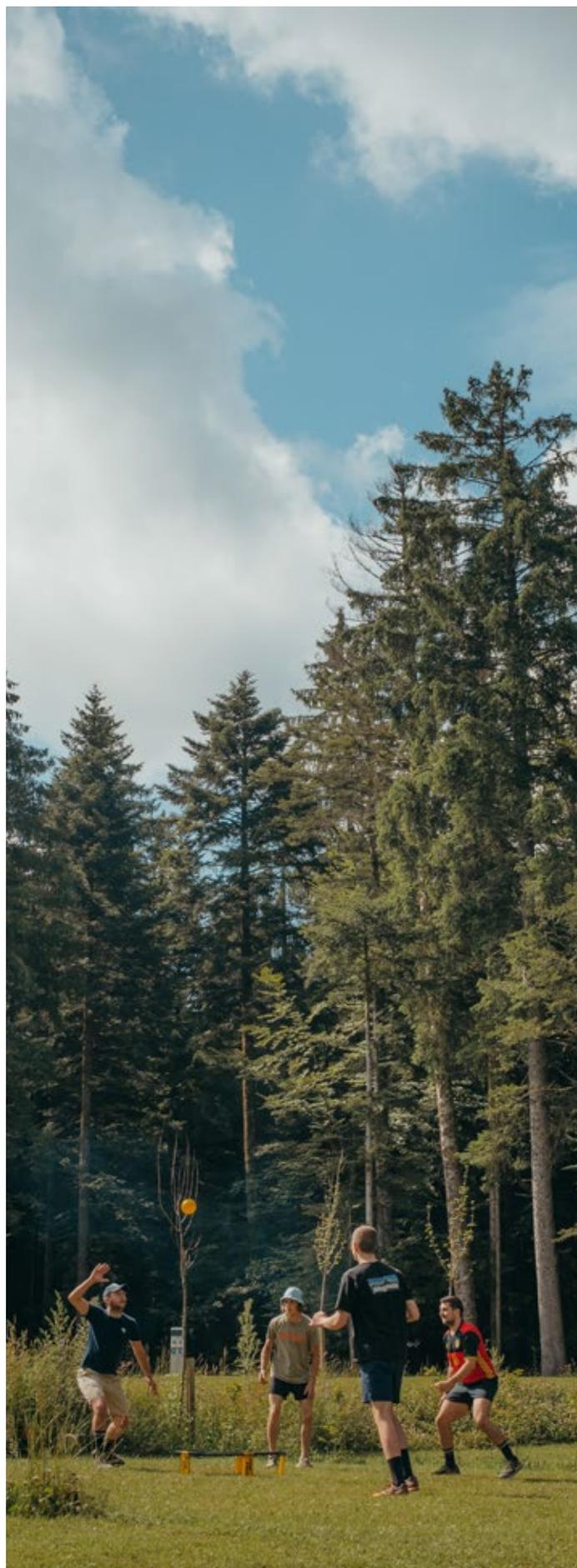
Le règlement fédéral

Le règlement d'ordre intérieur, généralement appelé le règlement fédéral, constitue le cadre d'action de chacun-e des mandataires et des membres de la fédération Les Scouts. Il définit les principes généraux, les procédures, les compétences, le fonctionnement, les mesures disciplinaires et la gestion des différentes instances de la fédération. Il sert de référence pour comprendre la structure de l'organisation, les rôles et responsabilités de chaque fonction, et pour résoudre d'éventuels conflits.

Ce document est essentiel pour assurer une gouvernance cohérente et transparente au sein de la fédération, en précisant les règles et les attentes pour tous les membres. Il est régulièrement mis à jour pour refléter les évolutions du Mouvement et les décisions prises lors des assemblées générales.

Les statuts

Les statuts de l'ASBL Les Scouts fondent l'association d'un point de vue juridique et définissent son identité, sa mission, sa structure et son mode de fonctionnement. Ils encadrent légalement l'ensemble de ses activités. Les statuts figurent dans le même cahier que le règlement fédéral.



Le Code qualité des adultes (CQA)

Le *Code qualité des adultes* (CQA) pose les principes essentiels d'un scoutisme axé sur la sécurité, la bienveillance et le respect de la dignité de chacun-e.

En cohérence avec les valeurs de la *Loi scout*, ce code s'appuie sur des références fondamentales, telles que la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) et la Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE), ainsi que des textes plus spécifiques comme le cadre d'accueil de l'ONE et la politique fédérale de protection des jeunes et des adultes. Il complète les dispositions légales en vigueur.

Avant d'entrer en fonction, tout adulte de plus de 16 ans (c'est-à-dire tout bénévole impliqué dans l'élaboration, l'animation ou la mise en œuvre des activités scout, le soutien des autres adultes ou le développement de la fédération) s'engage à le respecter.

Le CQA est structuré autour des dix points suivants :

1. Assurer un environnement sécurisé.
2. Protéger l'intégrité de chacun-e.
3. Respecter les besoins fondamentaux.
4. Promouvoir un scoutisme inclusif.
5. Adopter une consommation responsable.
6. Favoriser une communication bienveillante.
7. Donner une image positive du Mouvement.
8. Encourager des relations amicales avec les autres mouvements de jeunesse.
9. Respecter la tranquillité et les lieux environnants.
10. Préserver la vie privée et les données personnelles.



Les positions

Les positions fédérales explicitent ou complètent les éléments évoqués dans le CQA, qui reste concis. Les positions apportent des règles ou des recommandations supplémentaires dans un domaine précis, comme en matière de consommation d'alcool ou de tabac, de sécurité des constructions scout, de porte-à-porte, etc.

Les politiques

Une politique est un texte qui centralise des informations générales liées à un dossier. Elle sert de cadre de référence et de réflexion.

Elle peut contenir des informations de base, des lignes directrices et des principes, des objectifs à long terme, une stratégie et des éléments plus pratiques de mise en action.

La fédération dispose par exemple de politiques en matière de protection des jeunes et des adultes, d'écoresponsabilité, de formation, de diversité et d'inclusion... Comme les positions, elles sont à retrouver dans leur entièreté sur lesscouts.be.



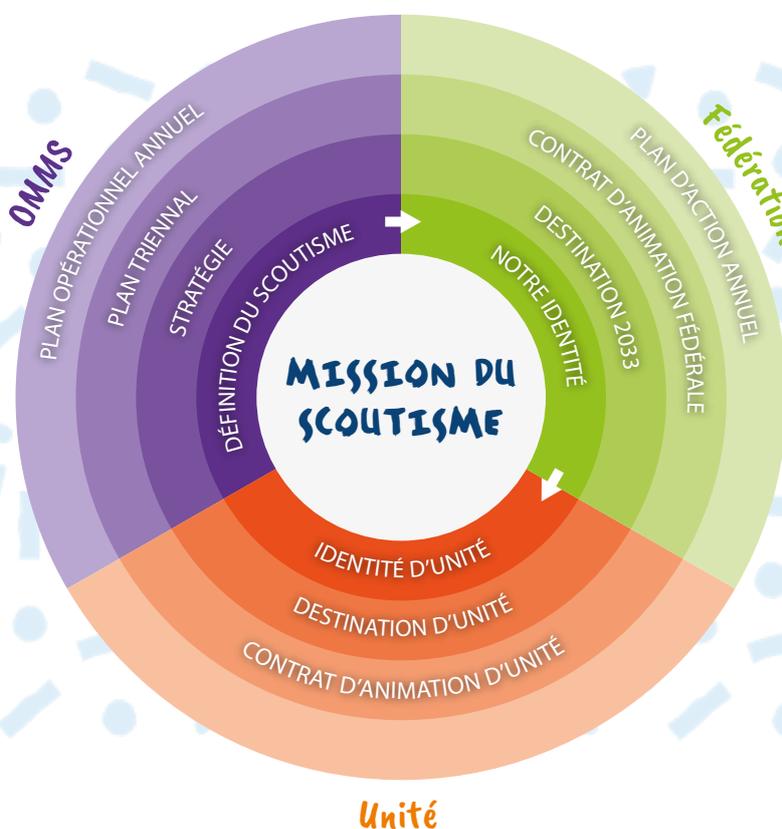
04

PRIORITÉS

INTRODUCTION

Pour assurer un pilotage efficace de leur organisation, rester en phase avec leur environnement et répondre aux défis qui se présentent, l'OMMS comme Les Scouts

définissent à intervalles réguliers des orientations et des objectifs prioritaires à atteindre pour l'avenir, qu'ils consignent dans des documents spécifiques.



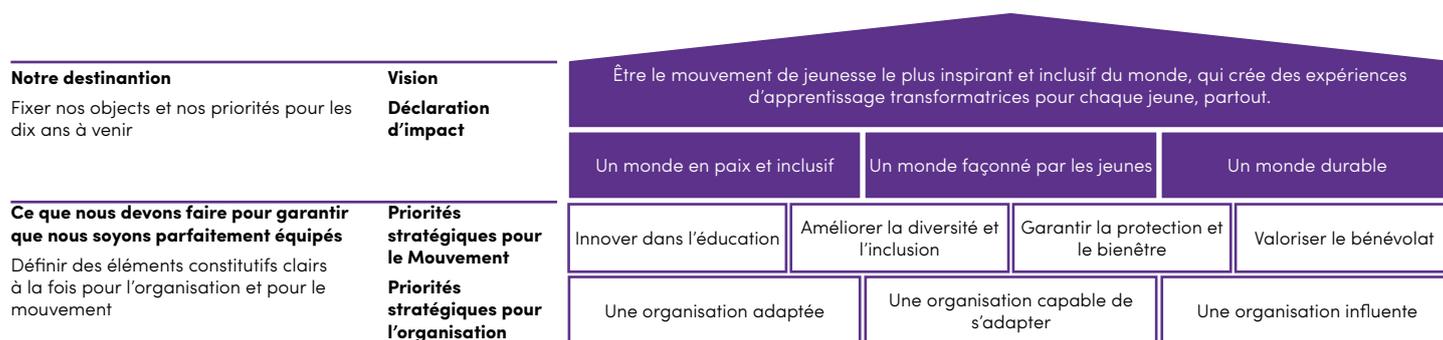
LES PRIORITÉS À LONG TERME

Elles donnent une direction générale, une vision claire de ce qu'on cherche à devenir ou accomplir à l'avenir.

La stratégie pour le scoutisme de l'OMMS

L'OMMS met en place une nouvelle stratégie tous les neuf ans environ, afin de tenir compte de nouvelles tendances et de saisir les nouvelles opportunités. Cette stratégie est une feuille de route qui définit les ambitions et l'orientation à long terme du Mouvement. Elle met en avant les domaines

clés sur lesquels le scoutisme mondial se concentrera afin de rester pertinent, d'augmenter son impact et de favoriser sa croissance. Schématisée ci-dessous, la stratégie actuelle a été adoptée en 2024 au Caire, lors de la 43^e Conférence mondiale du scoutisme.



Destination 2033 chez Les Scouts

En tenant compte de la vision mondiale, la fédération Les Scouts se fixe quant à elle un horizon à douze ans, une « Destination » à atteindre qui reprend nos intentions majeures et doit guider les décisions que prend le Mouvement tout au long de cette période. Ces priorités à long terme sont revues tous les six ans.



DESTINATION 2033

Voici comment, aujourd’hui, en 2021, nous voyons Les Scouts dans douze ans.

En 2033, le scoutisme sera un mouvement crédible qui s’enrichit des diversités sociale et spirituelle. Son rôle éducatif et son impact pour une société durable seront reconnus. Chaque jeune sera fier d’appartenir à une fraternité mondiale. Les animateurs et animatrices, conscients et accompagnés dans leur rôle, proposeront une animation scoutie actuelle et engagée.

Un mouvement riche de ses bénévoles



Chaque bénévole est conscient de son rôle éducatif et du sens de son engagement. La structure fédérale et les unités proposent et promeuvent des formations adaptées, avec les ressources humaines suffisantes et des techniques innovantes. Les animateurs s’y investissent et développent leur connaissance des outils proposés par la fédération. Grâce à l’accompagnement des bénévoles, la durée moyenne de leur engagement a augmenté. Les animateurs sont les acteurs principaux des décisions du mouvement. Les parents sont des partenaires impliqués dans la vie de l’unité.

Un mouvement fraternel



Chaque scout, conscient de la fraternité scoutie mondiale, se sent partie intégrante du mouvement et en est fier. Les scouts cultivent ces sentiments grâce à des événements locaux, fédéraux et internationaux récurrents.

La fédération développe des partenariats forts avec les autres associations scouties et guides en Belgique et dans le monde. Au sein du mouvement, les animateurs et les cadres vivent une relation de proximité et de dialogue. Les décisions sont transparentes et démocratiques.

Un mouvement crédible



Le scoutisme évolue avec son temps et remet régulièrement ses pratiques en question, tant au niveau local que fédéral. La société reconnaît le rôle du mouvement dans l’éducation non formelle, notamment grâce à une communication active et moderne. Elle perçoit son impact d’organisation de jeunesse crédible.

Un mouvement pour chacun



Le mouvement est accessible à tous et reflète la diversité de la société, entre autres du point de vue socio-économique. Les unités s’adaptent et sont créées selon les besoins. Partant de valeurs communes, l’animation est respectueuse de chacun, notamment sur le plan des convictions religieuses et philosophiques. La dimension spirituelle est présente dans l’animation de chaque section.

Un mouvement centré sur les jeunes



L’animation scoutie implique le jeune dans les décisions qui concernent sa section pour l’aider à exercer son rôle de citoyen. Le scout développe son estime de soi et des autres. Tous les animateurs établissent à tout moment une relation de bienveillance avec leurs scouts. Le conseil d’unité s’assure de la construction d’un parcours continu et cohérent pour que chacun puisse le vivre dans son ensemble. Les pionniers, comme les autres sections, vivent toutes les facettes de l’animation scoutie.

Un mouvement engagé



Les scouts s’engagent dans la société à travers leurs actions de service et collaborent à la réalisation des objectifs de développement durable. Le mouvement s’implique particulièrement dans les enjeux environnementaux. Il établit des partenariats avec des acteurs sociétaux.

Destination d'unité

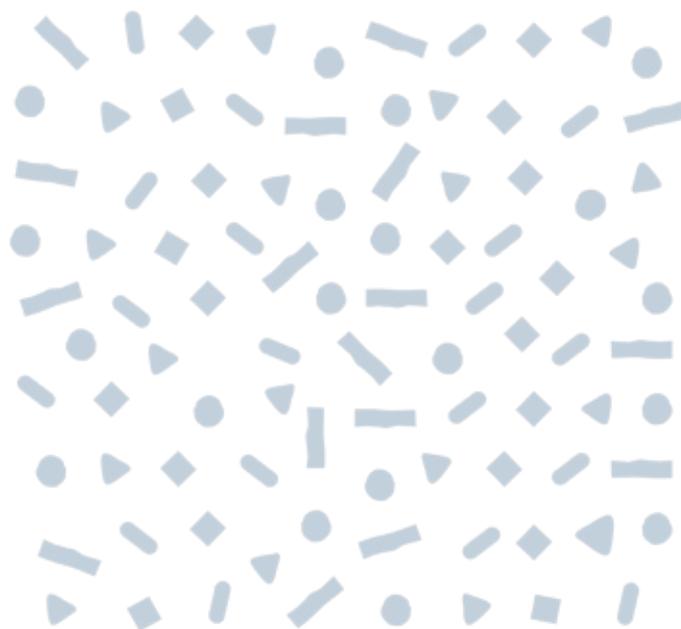
Une destination d'unité est la compilation des rêves, des aspirations et des projets à long terme pour l'unité. Cette vision est établie pour les 9 à 12 prochaines années et est mise en œuvre par les conseils d'unité de plusieurs générations d'animateurs et animatrices au travers des différents contrats d'animation d'unité. La destination d'unité permet d'installer une cohérence dans les projets de l'unité au fil des années. Par exemple, des enjeux comme les locaux de l'unité ou le nombre de membres se réfléchissent à un horizon plus long que deux ans.

LES PRIORITÉS À MOYEN TERME

Chacun-e à leur niveau, le comité mondial de l'OMMS, le staff fédéral des Scouts et les équipes d'unité poursuivent un ensemble de priorités le temps de leur mandat, équivalents à des plans stratégiques pluriannuels.

Le plan triennal de l'OMMS

Le plan triennal est un document de planification stratégique pour l'OMMS et le scoutisme en général. Il définit les priorités et objectifs pour une période de trois ans, guidant les actions du comité et du Bureau mondial du scoutisme. Ce plan vise à concrétiser les objectifs de la stratégie définie par la conférence mondiale du scoutisme et est lui-même décliné chaque année en un plan opérationnel.



Le contrat d'animation fédérale

La fédération regroupe l'ensemble des priorités qu'elle portera durant trois ans dans le contrat d'animation fédérale, document stratégique validé par l'assemblée fédérale et piloté par le ou la président-e fédéral-e. Chaque année, le staff fédéral crée un plan d'action pour mettre en œuvre ce contrat concrètement.

Le contrat d'animation d'unité

Dans son contrat d'animation d'unité, chaque conseil d'unité identifie les petits et grands projets à mener sur les deux années à venir, dans le but d'atteindre la destination d'unité et de remplir toujours au mieux la mission du scoutisme, selon les réalités spécifiques de l'unité.

Le plan d'action des équipes fédérales

Dans son plan d'action, chaque équipe fédérale met en évidence les priorités du contrat d'animation fédérale qui sont particulièrement pertinentes pour son groupe d'unités. Elle fait ainsi la jonction entre le niveau fédéral et les priorités locales.

